

Société Civile Professionnelle

FORT ET ASSOCIES

32 Rue de la République – 62000 ARRAS
Société Civile Professionnelle de Commissaire aux Comptes
membre de la Compagnie Régionale de Douai

ASSOCIATION DIOCESAINE SOISSONS

19 Rue des Déportés et Fusillés

B.P. 166

02204 SOISSONS CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2013

FORT Pierre-Emmanuel

Expert Comptable Diplômé

Commissaire aux comptes inscrit

I.E.S.E.G.

D.E.S.S. de Gestion Comptable et Financière – PARIS II

Maîtrise es-sciences économiques – PARIS II

FORT François-Xavier

Expert Comptable Diplômé

Commissaire aux comptes inscrit

D.U. Droit de l'Entreprise – PARIS II

ASSOCIATION DIOCESAINE DE SOISSONS
19 Rue des Déportés et Fusillés
B.P. 166
02204 SOISSONS CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Monseigneur,
Pères,
Mesdames et Messieurs les administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- ↳ Le contrôle des comptes annuels de l'Association Diocésaine de SOISSONS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ↳ La justification de nos appréciations ;
- ↳ Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Évêque et votre trésorier en collaboration avec votre Économiste Diocésain.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 – Opinion sur les comptes annuels.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

2 – Justification des appréciations.

En application des dispositions de l'article 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance :

- La note 1 de l'annexe "Faits caractéristiques de l'exercice" qui expose les événements importants de l'année 2013,
- La note 3 de l'annexe "Règles et Méthodes comptables" qui expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des immobilisations corporelles, aux valeurs mobilières de placement et aux legs et dons,
- Et, la note sur les "Engagements hors bilan" qui souligne les engagements reçus et donnés par votre Association.

Par ailleurs, nous nous sommes également assurés du bien-fondé des méthodes comptables mentionnés ci-dessus et de la présentation qui en a été faite ainsi que de la méthode d'évaluation retenue pour l'évaluation de ces engagements hors bilan.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application. Ainsi, nous avons mis en œuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 – Vérifications et informations spécifiques.

Nous avons également procédé, selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de votre trésorier et dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Arras
Le 3 juin 2014
L'un des Gérants
Pierre-Emmanuel FORT

SCP FORT ET ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de DOUAI

ASSOCIATION DIOCESAINE DE SOISSONS

BILAN INTEGRE

ACTIF	AU 31 DECEMBRE 2013			2012
	Brut	Amort - provis	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires	22 077	20 684	1 392	1 000
Total	22 077	20 684	1 392	1 000
Immobilisations corporelles				
Terrains	186 880		186 880	186 880
Immeubles, Travaux gros entretien	18 494 587	12 967 031	5 527 555	5 356 118
Matériel et Mobilier	1 426 727	1 206 147	220 581	219 140
Immobilisations en cours	52 709	0	52 709	184 983
Total	20 160 904	14 173 178	5 987 726	5 947 122
Immobilisations financières				
Prêts	165 721	0	165 721	198 677
Participations	15 852	0	15 852	45 352
Total	181 574	0	181 574	244 029
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	20 364 554	14 193 862	6 170 692	6 192 151
Créances et comptes rattachés				
Créances clients	149 065	0	149 065	117 118
Personnel	0	0	0	1 419
Etat	1 946	0	1 946	1 965
Créances sur immobilisations	0	0	0	113 751
Débiteurs divers et produits à recevoir	117 630	0	117 630	48 067
Total	268 641	0	268 641	282 320
Valeurs mobilières et disponibilités				
Valeurs mobilières de placement diocèse	6 400 587	32 972	6 367 615	5 685 724
Placements de trésorerie paroisses	1 328 378	0	1 328 378	1 332 690
Disponibilités	365 403	0	365 403	352 509
Total	8 094 368	32 972	8 061 396	7 370 923
Charges comptabilisées d'avance	55 525	0	55 525	63 804
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	8 418 534	32 972	8 385 562	7 717 048
TOTAL DE L'ACTIF (I+ II)	28 783 088	14 226 834	14 556 254	13 909 199
ENGAGEMENTS RECUS (annexe page 16)				
Legs autorisés à recevoir			319 798	977 611
Vente d'immobilisations en cours			125 000	0
Baux emphythéotiques			-	
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS			444 798	977 611

ASSOCIATION DIOCESAINE DE SOISSONS

BILAN INTEGRE

PASSIF	AU 31 DECEMBRE 2013	2012
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds de dotation	2 908 876	2 838 515
Apport sans droit de reprise	2 164 591	1 982 690
Fondations reçues et fonds de secours	85 976	97 582
Réserve pour travaux	24 479	24 679
Report à nouveau	6 755 424	6 639 523
Sous-total	11 939 347	11 582 989
Résultat de l'exercice	693 951	291 141
Sous total	12 633 297	11 874 131
Subventions		
Subventions reçues à amortir	198 574	173 574
Amortissements des subventions reçues	-116 230	-104 286
Subventions nettes	82 344	69 288
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS (I)	12 715 642	11 943 418
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur legs	335 540	314 175
Provision pour charges	51 022	110 000
TOTAL DES PROVISIONS ET FONDS DEDIES (II)	386 562	424 175
DETTES		
Emprunts et dettes financières		
Découvert bancaire et assimilé	88 534	0
Dettes financières diverses	761 415	764 411
Total	849 949	764 411
Autres dettes		
Fournisseurs	92 323	251 942
Personnel	44 957	51 128
Organismes sociaux	151 259	83 721
Etat	17 507	11 969
Créditeurs divers et charges à payer	288 927	362 159
Total	594 973	760 918
Produits comptabilisés d'avance	9 128	16 277
TOTAL DES DETTES (III)	1 454 050	1 541 606
TOTAL DU PASSIF (I + II + III)	14 556 254	13 909 199

ENGAGEMENTS DONNES (voir annexe page 15)		
Engagements envers les prêtres et salariés	1 242 535	1 290 596
Charges futures sur legs à recevoir	31 224	22 880
Baux emphytéotiques	pm	-
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	1 273 759	1 313 476
DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES (page 16)		
Bons de caisse nantis en garanti d'emprunt	0	300 000

ASSOCIATION DIOCESAINE DE SOISSONS

COMPTE DE RESULTAT GENERAL INTEGRE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2013

Compte en liste (1/2)	2013	2012	Variation €	en %
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS				
Ventes de fournitures et de publicité	239 898	270 752	-30 854	-11,40
Travaux et prestations de services	490 544	443 118	47 426	10,70
Denier de l'Eglise	1 386 815	1 444 546	-57 731	-4,00
Collecte chantiers diocésains	318 434	241 870	76 564	31,66
Autres collectes diocésaine	81 316	73 311	8 005	10,92
Recettes paroisses (Q O C)	1 810 994	1 875 691	-64 697	-3,45
Quêtes affectées	22 130	21 675	455	2,10
Produits accessoires	241 364	245 642	-4 278	-1,74
Revenus des immeubles	286 227	205 559	80 668	39,24
Reprise de provisions	0	0	0	
Total produits courants non financiers	4 877 723	4 822 165	55 558	1,15
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES				
Achats de fournitures	166 975	200 452	-33 477	-16,70
Charges externes	2 081 738	1 968 980	112 758	5,73
Impôts et taxes	203 988	195 267	8 721	4,47
Traitement et charges prêtres-religieuses	784 589	796 622	-12 034	-1,51
Charges de personnel et indemnités diverses	1 327 888	1 397 964	-70 076	-5,01
Dotations aux amortissements	563 560	580 974	-17 414	-3,00
Dotations aux provisions pour charges	51 022	0	51 022	
Autres charges de gestion courante	251 399	237 562	13 837	5,82
Total charges courantes non financières	5 431 160	5 377 821	53 339	0,99
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-553 437	-555 656	2 219	-0,40
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers des placements	17 801	7 950	9 851	123,91
Produits financiers divers	102 689	91 950	10 739	11,68
Plus values sur valeurs mobilière. placements	42 818	34 237	8 581	25,06
Reprises provisions dépréciations des titres	3 915	166 633	-162 718	
Total produits financiers	167 223	300 770	-133 547	-44,40
CHARGES FINANCIERES				
Intérêts payés sur emprunts divers	10 757	11 456	-699	-6,10
Charges Financières diverses	25 458	12 776	12 682	99,26
Moins values sur valeurs mobilières placement	39 883	12 133	27 750	228,72
Dotations provisions dépréciations des titres	12 094	4 987	7 107	142,51
Total charges financières	88 192	41 352	46 840	113,27
RESULTAT FINANCIER	79 031	259 418	-180 387	-69,54

ASSOCIATION DIOCESAINE DE SOISSONS

COMPTE DE RESULTAT GENERAL INTEGRE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2013

Compte en liste (2/2)	2013	2012	Variation €	en %
REPORT RESULTAT COURANT	-474 406	-296 238	-178 168	60,14
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Dons exceptionnels	4 456	60 681	-56 225	
Produits exceptionnels divers	21 050	13 054	7 996	61,26
Produits sur exercices antérieurs	37 442	38 433	-991	-2,58
Cessions d'immobilisations	377 946	126 169	251 777	199,56
Legs en attente d'affectation	859 301	325 745	533 556	163,80
Reprise de provisions	110 000	0	110 000	
Total produits exceptionnels	1 410 196	564 082	846 114	150,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles diverses	60 031	28 214	31 817	112,77
Charges sur exercices antérieurs	6 808	4 741	2 067	43,61
Charges sur cessions d'immeubles	139 306	18 195	121 111	665,63
Total charges exceptionnelles	206 145	51 150	154 995	303,02
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 204 051	512 932	691 119	134,74
- Impôts sur les sociétés	14 329	6 953	7 376	106,08
+ Reprise de ressources non utilisées des exercices antérieurs	82 997	87 157	-4 160	-4,77
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	104 362	5 756	98 606	1 713,10
TOTAL DES PRODUITS	6 538 138	5 774 173	763 965	13,23
TOTAL DES CHARGES	5 844 187	5 483 032	361 155	6,59
RESULTAT NET DE L'EXERCICE excédent ou déficit (-)	693 951	291 141	402 810	138,36
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 257 511	872 116	385 395	44,19

ASSOCIATION DIOCESAINE DE SOISSONS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS 2013

Annexe au bilan avant affectation du résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, dont le total actif et passif est de 14 556 254 € et au compte de résultat du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013, présenté sous forme de liste et dégageant un excédent de 693 950.84 €.

Cette annexe fait partie intégrante des comptes annuels avec le bilan et le compte de résultat.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27 mai 2014 par Monseigneur Hervé Giraud, évêque, président de l'Association diocésaine de Soissons et le trésorier, en collaboration avec l'économiste diocésain.

Les comptes annuels de l'association, qui vous sont présentés pour l'année 2013, comprennent ceux de la curie diocésaine, des 43 paroisses, de 4 sur les 6 zones pastorales, de 2 secteurs inter paroissiaux et des services diocésains, selon l'état du périmètre d'intégration présenté à la rubrique 17 page 18. La comptabilité 2013 de la curie diocésaine a été tenue, comme prévu, sur le nouveau logiciel Quadratus. Le passage des paroisses sur ce logiciel n'ayant pu se faire au 31 décembre 2013, pour des raisons de disponibilité de programme, nous avons repris la comptabilité de la curie sur le logiciel Ciel au 31 décembre 2013, en vue de faire l'addition des comptes de l'Association Diocésaine de Soissons comme antérieurement.

SOMMAIRE

1 - Faits caractéristiques de l'exercice	p. 7
2 - Événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice	p. 7
3 - Règles et méthodes comptables	p. 7
4 - Dérogations éventuelles	p. 8
5 - Changements de méthodes	p. 8
6 - Tableau des immobilisations corporelles et incorporelles	p. 9
7 - Tableau des amortissements	p. 10
8 - Tableau des provisions	p. 10
9 - Information sur les associations liées et participations	p. 11
10 - Tableau de variation de la situation nette	p. 12
11 - État des échéances des créances et des dettes	p. 13
12 - Comptes de régularisation	p. 14
12.1 - Produits à recevoir	
12.2 - Charges à payer	
12.3 - Charges et produits constatés d'avance	
132 - Etat des engagements données.	p. 15
134 - Etat des engagements reçus	p. 16
14 - Tableau des effectifs	p. 17
15 - Modification du périmètre et description de la méthode d'intégration	p. 17
Liste des unités comptables intégrées dans les comptes présentés	p. 18

ASSOCIATION DIOCESAINE DE SOISSONS.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2013

1. Faits caractéristiques de l'exercice.

Les travaux d'agencements de la Centrale des Œuvres devenue le Centre Diocésain ont permis le regroupement en avril 2013 des services comptables et administratifs diocésains au 9 de la rue des Déportés et Fusillés avec les autres services liés à la pastorale, alors que la direction de l'enseignement catholique s'installait au 19 de la rue près des archives de catholicité et de l'évêché maintenus au 17.

Dans le programme de travaux, liés à l'aménagement du Centre diocésain, la création de salles de réunion et de catéchisme « Sainte Marie » financées par la paroisse Saint Sixte a été incluse comme prévu lors de la vente des salles « Jeanne d'Arc ».

Le diocèse a vendu l'église Ste Thérèse à Hirson, fermée depuis 2007, afin d'y aménager une salle de concert.

La paroisse de Sainte Thérèse des Collines a reçu en apport de l'association des Œuvres paroissiales de Crépy en Laonnois un immeuble à usage de salle paroissiale.

La paroisse de Saint Sixte a reçu en apport de l'association « la Palysienne » un immeuble à usage de salle paroissiale.

L'association du Centre spirituel de Notre Dame de Liesse a cessé son activité d'accueil en septembre 2013 et une assemblée du 26 mars 2014 a dissous l'association avec dévolution de l'actif à l'association du Pèlerinage de Notre Dame de Liesse. Un projet intéressant et valorisant d'activité d'enseignement musical est en cours dans l'immeuble appartenant au diocèse.

2. Événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice.

Aucun fait significatif, pouvant avoir une incidence sur les comptes annuels, n'est à signaler ; si ce n'est la tendance générale à l'allongement des délais pour la réalisation de legs ou la cession d'immeubles diocésains ou paroissiaux.

3. Règles et méthodes comptables.

Les conventions générales comptables, telles que définies par le Plan comptable général et par le règlement 99-01 du Comité de réglementation comptable, en respectant l'esprit des recommandations de la Conférence des Evêques de France, ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, et conformément règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, notamment selon les hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'activité,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques, à l'exception de certaines immobilisations corporelles comme indiqué ci-dessous.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations incorporelles et corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'acquisition, hors frais d'actes et frais financiers) ou à leur coût de production, à l'exception des immeubles existants lors de l'établissement du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 1976 qui ont été comptabilisés pour leur valeur d'assurance à cette date et amortis pour le même montant sur une durée de 10 ans (soit une valeur comptable nette égale à 0 au 31 décembre 2013).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie estimée.

Les durées d'amortissements couramment pratiquées sont les suivantes :

- Concernant les immeubles :
 - structure, gros œuvre : 30 à 50 ans
 - façade, couverture : 20 ans
 - plomberie, chauffage, électricité : 15 ans
 - autres agencements intérieurs : 10 ans
- Concernant les autres immobilisations :
 - Agencements immobiliers : 10 à 20 ans
 - Travaux dans locaux d'autrui : 10 ans
 - Matériel de bureau : 3 à 5 ans
 - Matériel informatique : 3 à 4 ans
 - Mobilier de bureau ou liturgique : 5 à 10 ans

- Immobilisations financières.

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais d'acquisition, mais hors frais d'actes et frais financiers).

Les informations concernant les titres de participations sont données à la page 11, y compris une acquisition en 2013 de 20 parts de la SCIC SA Solidarité emplois en Soissonnais pour 500 €.

- Stocks

Nous n'avons pas de stock organisé et nous utilisons le compte de régularisation « charges constatées d'avance » si nécessaire.

- Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Valeurs mobilières de placement.

Les fonds diocésains et paroissiaux disponibles sont placés en valeurs mobilières de placements (actions, obligations, SICAV, FCP, SCPI et comptes sur livrets ou de dépôts à terme).

Nous avons confié en 2013, la gestion de l'ensemble de nos disponibilités à la société AMADEIS, mettant fin aux mandats de gestion avec la BNP et le Crédit Lyonnais. La banque support des placements actions et obligations est le CIC Nord Ouest et nous disposons d'un tableau de bord mensuel sur les placements indiquant leur répartition et leur rendement.

Nous appliquons depuis le 31 décembre 2011 la comptabilisation des valeurs mobilières de placement au coût d'entrée, (frais d'acquisition et d'actes inclus). Après avoir comparé la valeur d'inventaire au coût d'entrée, les moins values latentes font l'objet de dépréciation par voie de provision, ou de reprise pour l'ajustement de la moins value antérieurement constatée, titre par titre, à l'exception du portefeuille au CIC, géré par AMADEIS, qui a fait l'objet d'une appréciation globale de la valeur d'inventaire en compensant les plus et moins values.

Les intérêts des dépôts sur les comptes à terme seront comptabilisés au terme du contrat, compte tenu du taux de rémunération garanti à l'échéance en fonction de la durée du placement.

Pour information, les plus values latentes des valeurs mobilières de placements, intérêts des placements à terme compris, s'élèvent à 390 470 € au 31 décembre 2013.

-Legs et dons

Conformément aux règles de comptabilisation des legs et aux directives de la Conférence des Evêques de France, appliquées depuis l'année 2000, les legs déclarés n'ayant pas reçu d'opposition préfectorale sont mentionnés en pied de bilan et dans l'annexe au titre des engagements reçus pour le montant estimé à recevoir. Les acomptes perçus sur ces legs figurent au bilan dans le poste « Autres dettes » ou « Autres créances » pour les acomptes sur frais versés aux notaires.

Les charges futures correspondant à la volonté des légataires sont provisionnées au titre des fonds dédiés, dans la limite de 30 ans pour les engagements sans indication de durée. Les intentions de messes font l'objet d'un traitement spécifique :

-il est prélevé sur chaque legs perçu 24 honoraires de messes à 17 € soit 408 €. La transmission des honoraires de messe aux paroisses d'origine du légataire a lieu avec l'affectation du résultat.

-les intentions de messes demandées par le donateur sont comptabilisées au compte de tiers « Messes à célébrer », toutefois en l'absence d'indication de durée, pour les legs supérieur à 10 000 €, une fondation de 10 000 € est créée lors de l'affectation du résultat provenant du legs. Chaque année 12 honoraires de messes sont affectés aux intentions du donateur, lors de l'affectation du résultat.

Les engagements correspondant à la volonté des donateurs pour les legs autorisés mais non perçus sont mentionnés dans les engagements donnés en pied de bilan et dans l'annexe.


Les informations sur ces engagements sont données au chapitre 13 page 15 de l'annexe.

4 - Dérogations éventuelles.

Nous avons exposé plus haut, chapitre 3, une dérogation concernant la comptabilisation en valeur historique de certaines immobilisations corporelles,

5 - Changement de méthodes.

Nous n'avons pas de changement de méthode significatif à signaler pour l'élaboration des comptes annuels 2013 par rapport aux comptes 2012.



6 - TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

		Début	Augmentation	Diminutions	Virt de poste	Fin
Immobilisations incorporelles	Ads	1 000	1 460	0	19 617	22 077
Concessions - licences	Par	1 000	0	0	0	1 000
	Cd	0	1 460	0	19 617	21 077
Immobilisations corporelles	Ads	20 318 786	738 978	877 243	-19 617	20 160 904
Terrains	Par	147 735	1	1	0	147 735
	Cd	39 145	0	0	0	39 145
Total	Ads	186 880	1	1	0	186 880
Immeubles et agencements	Par	8 232 107	358 552	99 345	28 659	8 519 973
	Cd	10 170 673	42 465	578 429	339 905	9 974 614
Total	Ads	18 402 781	401 017	677 774	368 564	18 494 587
Matériel-mobilier-agcts dv	Par	676 298	28 711	5 772	-28 659	670 578
	Cd	867 844	37 193	157 931	9 043	756 149
Total	Ads	1 544 143	65 904	163 703	-19 616	1 426 727
Immobilisations en cours	Par	0	29 544	0	0	29 544
	Cd	184 983	242 512	35 765	-368 564	23 165
Total	Ads	184 983	272 056	35 765	-368 564	52 709
Immobilisations financières	Ads	244 029	19 712	82 167	0	181 574
Participations	Par	30 000	0	30 000	0	0
	Cd	15 352	500	0	0	15 852
Total	Ads	45 352	500	30 000	0	15 852
Prêts et autres immob	Par	7 779	0	7 730	0	49
	Cd	190 898	19 212	44 437	0	165 672
Total	Ads	198 677	19 212	52 167	0	165 721
Total immobilisations brutes	Ads	20 563 815	760 150	959 411	0	20 364 555
Total brut paroisses	Par	9 094 920	416 808	142 848	1	9 368 880
0 Total brut curie diocésaine	Cd	11 468 895	343 343	816 563	0	10 995 675

7 - TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Début	Dotations	Sorties	Virt de poste	Fin
Immobilisations incorporelles Ads	0	9 735	0	10 949	20 684
Concessions licences					
Par	0	0	0	0	0
Cd	0	9 735	0	10 949	20 684
Immobilisations corporelles	14 371 665	553 824	741 362	-10 949	14 173 178
Immeubles et agencements					
Par	5 528 403	253 218	84 739	28 659	5 725 541
Cd	7 514 337	216 693	489 540		7 241 490
Total Ads	13 042 740	469 911	574 279	28 659	12 967 031
Matériel Mobilier					
Par	501 404	56 008	9 152	-28 659	519 601
Cd	827 521	27 905	157 931	-10 949	686 546
Total Ads	1 328 925	83 913	167 083	-39 608	1 206 147
Total amortissements Ads	14 371 665	563 559	741 362	0	14 193 862
Total amort.paroisses Par	6 029 807	309 226	93 891	0	6 245 142
0 Total amort.curie diocésaine Cd	8 341 858	254 333	647 471	0	7 948 720

8 - TABLEAU DES PROVISIONS

	Début	Dotations	Reprises		Fin
Fonds dédiés sur legs	244 576	20 000	82 997		181 579
Fonds dédiés s/chantiers diocésains	24 586	49 316			73 902
Fonds dédiés sur dons	45 013	35 046			80 059
Total fonds dédiés	314 175	104 362	82 997		335 540
Provision pour charges	110 000	51 022	110 000		51 022
Provision pr dépréc. val. mob. plact	24 578	12 094	3 700		32 972
Total des provisions Ads	448 753	167 478	196 697		419 584

9 – INFORMATIONS SUR LES ASSOCIATIONS LIEES ET PARTICIPATIONS.

Associations liées	Capitaux propres	Part du capital détenu	Résultat 2013	Dont subvention directe ADS	Créances	Dettes
Association Maison Sainte Croix à Belleu	-729	Association loi 1901	-15 780	38 000	0	0
Association du Centre Spirituel N D de Liesse (1)	70 059	Association loi 1901	5 438	0	0	0
Association du Pèlerinage de Notre Dame de Liesse	52 489	Association loi 1901	4 497	0	0	18 000
Hospitalité ND de Lourdes du diocèse de Soissons.	45 907	Association loi 1901	-585	2 800 "	0	0

(1) association dissoute le 26 mars 2014, dévolution de l'actif net à l'association du Pèlerinage de ND de Liesse.

Participations	Capital	Part du capital détenu	Résultat 2013	Dont subvention versée	Créances	Dettes
SCI DU 22 BD JEANNE D'ARC à SOISSONS Participation du 8/08/09	Cession A la valeur nominale le 30/04/2013	<30 000,00 60 parts 16,67 % >	0	0	0	0
Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement (SIDI) 12, rue Guy de la Brosse 75005 Paris Participation du 3/06/09	13 000 000 130 000 actions de 100 €	15 200,00 100 actions 0.12 %	270 510 (exc. 2011)	0	0	0
STE PAROI SERVICES Rue du Clos à la Fourrée 77760 RECLOSES	7 622,45 50 actions de 152,45	152,45 1 action	Non connu	0	0	0
SCIC SA Solidarité emplois en Soissonnais (2) Versement le 29/05/2013	Minimum de 18 500 €	500,00 20 parts	Création le 10 juin 2013	0	0	0
Total participations		15 852 €				

(2) acquisition en 2013.

10 - TABLEAU DE VARIATION DE LA SITUATION NETTE

	Début	Affectat résultat	Augmentat.	Diminution	Régularisat.	Fin
Fonds de dotation	2 838 515	71 500	0	0	-1 140	2 908 875
Cd Fonds de dotation	2 838 515	71 500			-1 140	2 908 875
Apport sans droit de reprise	1 982 690	0	70 000	0	111 902	2 164 592
Cd Apport sans droit reprise	692 710				935	693 645
Par Apport sans droit reprise	1 289 980		70 000		110 967	1 470 947
Fondation et fonds de secours	97 582	-6 822	0	4 784	0	85 976
Cd Fondations	77 786			4 784	1 851	74 853
Cd Fonds de secours	19 796	-6 822			-1 851	11 123
Réserve pour travaux	24 679	-200	0	0	0	24 479
Cd Réverses trv. églises	24 679	-200				24 479
Par Réserves grosses répar.	0					0
Report à nouveau	6 639 523	226 664	0	0	-110 762	6 755 425
Cd Curie diocésaine	0					0
Sc Services	232 595	-620			205	232 180
Par Paroisses	6 406 928	227 284			-110 967	6 523 245
Sous-Total	11 582 989	291 142	70 000	4 784	0	11 939 347
Cd Curie diocésaine	3 653 486	64 478	0	4 784	-205	3 712 975
Sc Services	232 595	-620	0	0	205	232 180
Par Paroisses	7 696 908	227 284	70 000	0	0	7 994 192
Résultat	291 142	-291 142	693 952	0	0	693 952
Cd Curie diocésaine	-22 610	22 610	593 957			593 957
Sc Services	-620	620	-3 288			-3 288
Par Paroisses	314 372	-314 372	103 283			103 283
Total capitaux propres	11 874 131	0	763 952	4 784	0	12 633 299
Détail apports						
Par 313 Ste Thérèse des collines			50 000			
Par 532 St Sixte			20 000			
Total apports			70 000			
Détail des diminutions						
Cd Solde messes fondations				4 784		
Total diminution				4 784		
Détail des régularisations						
Total régularisations					0	

ASSOCIATION DIOCESAINE DE SOISSONS

Année 2013

11 - ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES au 31/12/2013		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations					
Prêts		165 721	103 118	62 603	
Autres immobilisations financières					
Clients douteux ou litigieux					
Autres créances clients		149 065	149 065		
Personnel et comptes rattachés		0			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		0			
Etat et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfiques, Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 946	1 946		
	Divers				
Débiteurs divers		117 630	117 630		
Charges constatées d'avance		55 525	55 525		
TOTAUX		489 887	427 284	62 603	
ETAT DES DETTES au 31/12/2013		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	à 2 ans max. à l'origine				
	à plus de 2 ans à l'origine	88 534	20 665	67 869	
Emprunts et dettes financières divers (1)		761 415		761 415	
Fournisseurs et comptes rattachés		92 323	92 323		
Personnel et comptes rattachés		44 957	44 957		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		151 259	151 259		
Etats et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfiques	17 507	17 507		
	Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes		288 927	288 927		
Produits constatés d'avance		9 128	9 128		
TOTAUX		1 454 050	624 766	829 284	

(1) Les dépôts stables sont assimilés à des dettes à moyen terme

12 – Ventilation des comptes de régularisations par nature.

12-1. Produits à recevoir.

	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Créances clients et comptes rattachés	102 952
Créances sociales et fiscales	0
Créances liées aux legs et ventres immobilières	68 147
Autres créances	29 718
TOTAL	200 817

12-2. Charges à payer.

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières diverses	0
Dettes fournisseurs	75 924
Dettes fiscales et sociales	81 518
Autres dettes (1)	18 195
TOTAL	175 637
(1) dont honoraires du commissaire aux comptes	12 000

13 – Engagements donnés et reçus (détail des sommes mentionnées en pied de bilan).**132 – Engagements donnés.****1321- Charges futures sur legs à recevoir.**

-Evaluation des dispositions testamentaires entraînant des charges futures sur les legs autorisés en cours mentionnés ci-dessus : 31 224 €

1322 – Passif social.

Il se décompose en 4 volets dont l'estimation ne peut être qu'approchée en fonction des hypothèses retenues.

A) Maintien du traitement des prêtres.

L'Evêque, président de l'Association Diocésaine de Soissons, lors de l'ordination de chaque prêtre, s'engage à lui verser, après sa retraite, si nécessaire, un complément de pension pour maintenir son traitement au niveau de celui des prêtres en activité. Ce complément éventuel, après pension et aides sociales est assuré par la curie diocésaine.

Ces indemnités à verser aux prêtres séculiers incardinés au diocèse et actuellement retirés ou qui seront dans l'avenir retirés du ministère sont évaluées individuellement en tenant compte du financement actuel moyen des prêtres en activité pensionnés, d'un retrait d'activité à 75 ans et d'une espérance de vie de 85 ans avec une indemnisation minimum d'un an pour les prêtres au dessus de cette limite.

Cette évaluation pourra varier en fonction de l'évolution de la réglementation et des retraites de base et complémentaire.

L'engagement est estimé au 31 décembre 2013 à : (somme non actualisée) 1 120 310 €

B) DIF (droit individuel à la formation).

Chaque salarié en CDI, ayant au moins un an d'ancienneté, acquiert chaque année un droit individuel à la formation d'une durée de 20 heures (calculé au prorata du temps de travail) cumulable dans la limite de 6 années, soit 120 heures.

Ce droit acquis, sous forme de salaire chargé, est évalué au 31/12/2013 à :

Pour la curie et les services diocésains,	37 325 €
Pour les paroisses, estimation sommaire,	11 400 €

Total du DIF acquis évalué à	48 725 €
------------------------------	----------

C) IFC (indemnités de fin de carrière).

Les indemnités légales de fin de carrière sont à verser au personnel salarié lors de son départ à la retraite s'il est encore dans les effectifs de l'association, en fonction des dispositions légales et conventionnelles.

Le montant, qui tient compte de l'âge, de la date de naissance, de la date d'entrée et du salaire des salariés, est évalué, pour le personnel de la curie diocésaine à 48 400 €

Pour le personnel des paroisses, l'indemnité est évaluée forfaitairement à 15 100 €

Total des indemnités de fin de carrière acquises évaluées à	63 500 €
---	----------

D) Droits acquis par les salariés au titre des différentes médailles du travail.

Cette évaluation est faite sommairement sur la base de 1 % des salaires bruts soit 10 000 €

Total du passif social concernant les salariés	122 225 €
--	-----------

Total général du passif social	1 242 535 €
---------------------------------------	--------------------

1323 – Baux emphytéotiques au profit de tiers.

A) Bail du 23/07/2013, de l'association diocésaine de Soissons (paroisse de Saint Crépin les Vignes), au profit de la SCA Foncière d'Habitat et Humanisme dont le siège est à Caluire et Cuire (69300), portant sur un immeuble à Marigny en Oxois 02810, 6 ruelle du Chêne, d'une durée de 50 ans se terminant le 23/07/2063, avec un loyer de 1 € symbolique, sous condition suspensive de l'obtention d'une subvention de l'ANAH pour l'aménagement des lieux. Pour mémoire

Total des engagements donnés :

1 273 759 €

ASSOCIATION DIOCESAINE DE SOISSONS

Année 2013

133 – Autres engagements donnés.

1323 – Actifs nantis.

Néant

134 – Engagements reçus.

1341 – Legs en cours.

Evaluation des legs à recevoir, non soldés, pour lesquels une déclaration en préfecture a été faite :

- acomptes perçus sur successions en cours : (comptabilisés en « Autres dettes »)	3 452 €
- avances sur frais pour legs à recevoir (comptabilisées en « Débiteurs divers »)	-20 577 €
-évaluation des sommes restant à recevoir	336 923 €

-Total legs à comptabiliser ultérieurement en produits	319 798 €

1342 – Compromis de ventes d'immeubles signés.

- A) Le 30/01/2013, avec un avenant le 8/07/2013, un compromis de vente a été signé pour la cession d'une maison à usage d'habitation, située au 6 rue Henri Dunant à Saint Quentin 02100. La vente a été régularisée par acte de Maître Redaud, notaire à Saint Quentin le 7/02/14, pour le prix de **125 000 € net.**

1343 – Baux emphytéotiques au profit de l'Association diocésaine.

- A) Bail du 15/03/2013, de la commune de Braine 02220, (paroisse de Notre Dame de la Vesle) au profit de l'Association diocésaine de Soissons, portant sur immeuble à usage de presbytère 42, rue Saint Yved, pour une durée de 50 ans se terminant le 15/03/2063, avec un loyer symbolique de 1 €. Pour mémoire

Total engagements reçus :

444 798 €

14 – Tableau des effectifs au 31 décembre 2013.

CATEGORIES	Effectif			Effectif équivalent temps plein
	Hommes	Femmes	Total	Ou nb heures
Prêtres – Religieux				
En activité dans le diocèse non pensionné	35		35	
En activité dans le diocèse pensionné	29		29	
Retirés ou hors diocèse	32		32	
Total	96		96	
Dont prêtres incardinés dans le diocèse	71		71	
Dont prêtres non résidents dans diocèse	10			
Diacres	23		23	14 644 h
Laïcs en mission ecclésiale (1)	3	7	11	4 000 h
Salariés				
Curie diocésaine	6	28	34	26
Paroisses zones secteurs	13	34	47	10
Total salariés	19	62	81	36

(1) l'information ci-dessus ne concerne que les laïcs en responsabilité diocésain disposant d'une convention de bénévolat (hors enseignement catholique). Par conséquent les nombreux bénévoles qui interviennent dans les paroisses, les zones ou les secteurs ne sont pas indiqués dans ce tableau.

Remarque : les frais 2013 dont le remboursement a été abandonné par les bénévoles, qui sont comptabilisés dans la curie diocésaine et font l'objet de reçus fiscaux, s'élèvent à 10 664 €.

15 - Liste page suivante des unités comptables intégrées dans les comptes présentés.**Description de la méthode d'intégration.**

Les 43 paroisses, 4 des 6 zones pastorales et 2 secteurs inter paroissiaux du diocèse disposent d'au moins un compte de trésorerie et tiennent une comptabilité totalement autonome.

La comptabilité de la curie diocésaine est gérée au siège de l'association et intègre 9 services diocésains actifs en 2013.

D'autres services diocésains, au nombre de 13, tiennent une comptabilité autonome.

L'addition des comptes est réalisée de la suivante :

Les comptabilités des paroisses, zones et secteurs tenues sur des logiciels Ciel sont reprises dans Ciel au sein d'un dossier « paroisses ».

Les comptabilités des services diocésains autonomes tenues sur des logiciels Ciel sont reprises dans Ciel au sein d'un dossier « services ».

La comptabilité de la curie diocésaine, comprenant les services intégrés, tenue sous le nouveau logiciel quadratus en 2013 est reprise dans un dossier « curie » avec le logiciel Ciel

Les opérations réciproques dans les comptes supérieurs à 750 € sont éliminées dans les comptes de bilan et de résultat pour aboutir aux comptes présentés, désignés sous le nom de « Association Diocésaine de Soissons – comptes intégrés ».

Il n'y a pas de modification significative dans le périmètre d'intégration présenté à la page suivante. Au niveau des services, le compte « Officialité » à comptabilité autonome a été intégré dans la comptabilité de la curie, à l'inverse, le service « vocations » a été tenu dans une comptabilité autonome.

ASSOCIATION DIOCESAINE DE SOISSONS

15 - PERIMETRE D'INTEGRATION 2013

CURIE DIOCESAINE	ZONE	PAROISSE	SECTEUR
901 Maison épiscopale	100	<i>Zone Sud Aisne (Château-Thierry)</i>	
901 Services administratifs diocésains	101	Notre Dame des 3 Vallées	
901 Restauration	102	Saint Crépin les Vignes	
901 Archives	103	Vals et coteaux Saint Martin	
901 Commission Syméon (prêtres âgés)	104	Saint Félix de Valois	
<i>Sces diocésains intégrés dans la comptabilité de la curie</i>			
942 Officialité de Soissons	105	Notre Dame de l'Ourcq	
9462 Aumonerie Centre Pénitent. Ch.Thierry	106	Saint Jean Eudes	
948 Sce Diocésain de la Catéchèse	200	<i>Zone Pastorale de Chauny</i>	
951 Formation Permanente	207	Notre Dame des pays de l'Ailette	
952 Communication	208	Saint Mombre en Chaunois	
954 Pastorale des Sourds et Malentendants	209	Notre Dame de Thérigny	
958 Pastorale Familiale Diocésaine	210	Notre Dame de Serre et Oise	
960 Service des Migrants	300	<i>Zone Pastorale de Laon</i>	
994 Centre diocésain	311	Saint Paul en Laonnois 330	
	312	Saint Remi de l'Ailette 330	
	313	Sainte Thérèse des Collines 330	
	314	Ste Céline de la Montagne Couron. 330	
	315	Notre Dame de l'Espérance	
	316	Notre Dame de Liesse	
	317	Notre Dame du Marlois	
	318	Saint Aubin 330	
	319	St Pierre St Paul des 3 Rivières	
	400	<i>Zone Pastorale de Saint Quentin</i>	
	420	Notre Dame des sources	
	421	Saint Martin en Vermandois	
	422	Saint Martin l'Escaut	
	423	Saint Quentin des rives de l'Oise	
	424	St Pierre et St Paul du Val d'Oise	
	425	Saint Quentin en Vermandois	
	426	Saint Quentin Notre Dame	
	427	Saint Quentin Vallée d'Isle	
	428	L'Espérance	
SERVICE DIOCESAIN (comptabilité autonome)			
941 Pélérinages			
943 Diaconat			
944 Catéchuménat			
945 Aumonerie des Gens du Voyage			
946 Aumonerie Catho Centre Pénitent Laon			
947 Aumonerie Enseignement Public AEP			
949 Centre Diocésain de Documentation			
950 Comm. Dioc. Pastorale Liturgique et Sacram.			
952 Ctre diocésain des Vocations			
953 Pastorale des Jeunes			
955 Pastorale de la Santé			
9651 Communauté Sacerdotale Maison ND			
9652 Sacristain Maison ND			
13 Total des services autonomes			